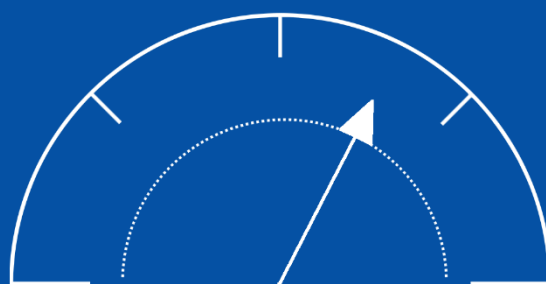


# LE BAROMÈTRE MENSUEL DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

Numéro 42 – Octobre 2024



## Éditorial :

En septembre 2024, le nombre de dossiers de surendettement déposés s'inscrit en hausse de 9% par rapport à septembre 2023.

Sur les neuf premiers mois de l'année 2024, la hausse du nombre de dépôts de dossiers de surendettement s'est maintenue à 12% par rapport à la même période de 2023. Le nombre de dossiers déposés demeure inférieur de 8% à celui des neuf premiers mois de 2019 qui reste l'année de référence (i.e. pré-pandémie).

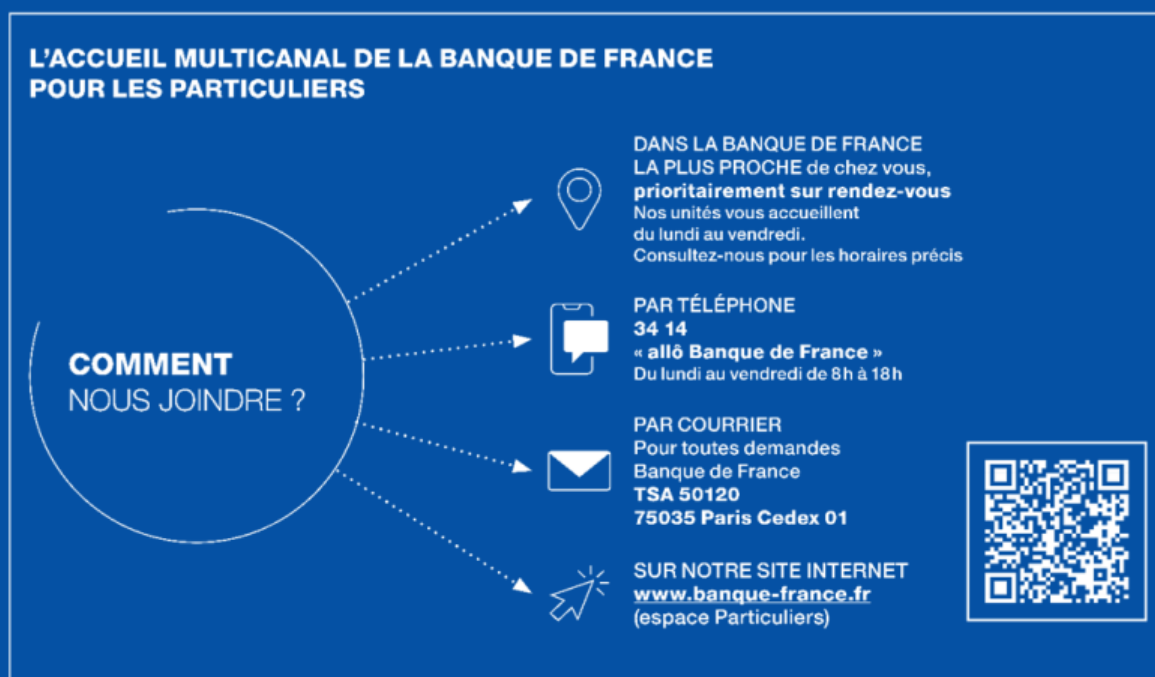
Le nombre de désignations de droit au compte augmente de 8% en septembre 2024 par rapport à septembre 2023. Sur les neuf premiers mois de l'année 2024, il recule de 4% par rapport à la même période en 2023.

Le nombre des nouvelles inscriptions au FICP (fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers) augmente de 4% sur les neuf premiers mois de l'année 2024 par rapport à la même période en 2023.

Les nouvelles déclarations au fichier central des chèques (FCC) s'affichent en repli de 10% sur les neuf premiers mois de l'année 2024 par rapport à la même période en 2023.

Le nombre de demandes d'informations ou d'accompagnement des particuliers adressées à la Banque de France sur des thématiques d'inclusion financière via son accueil multicanal (guichet, téléphone – via le numéro unique 3414 – courrier, web via le site <http://www.banque-france.fr>) progresse de 8% sur les neuf premiers mois de l'année 2024 par rapport aux neuf premiers mois de l'année 2023.

La fréquentation des pages correspondant aux services d'inclusion financière sur le site internet de la Banque de France augmente de 9% sur les neuf premiers mois de l'année 2024 par rapport à la même période en 2023.



# ÉLÉMENTS CONJONCTURELS SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE

## 1. Dépôts de dossiers de surendettement

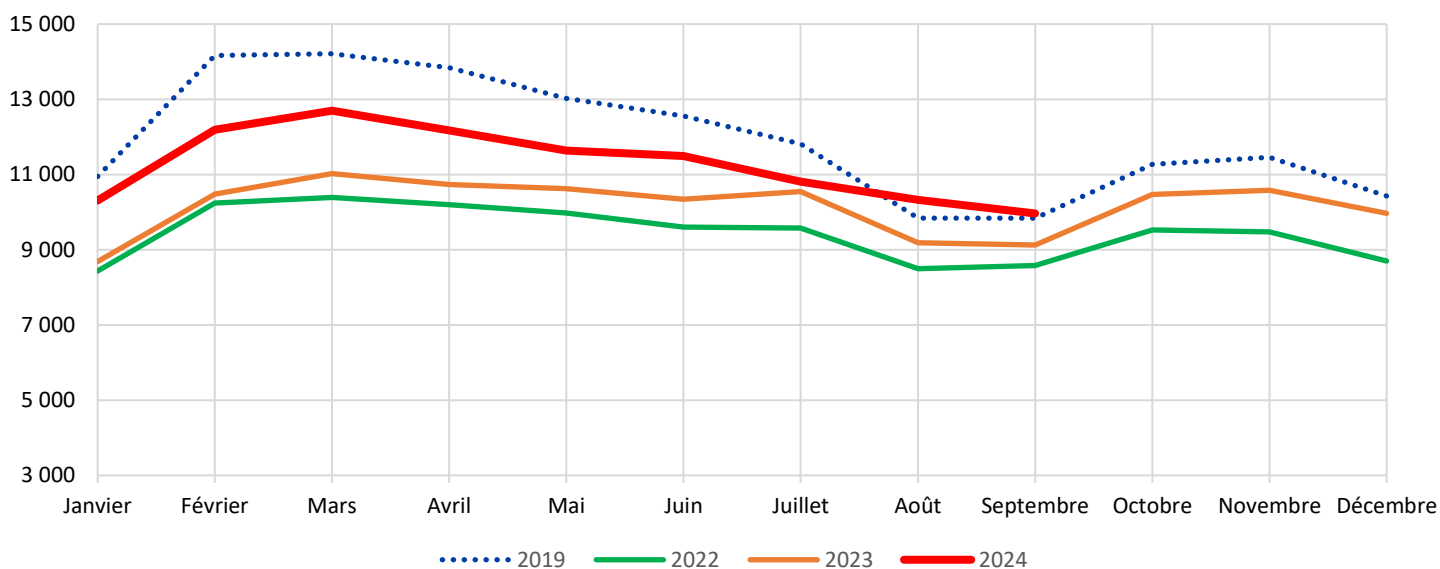
Dossiers déposés

Source : Banque de France

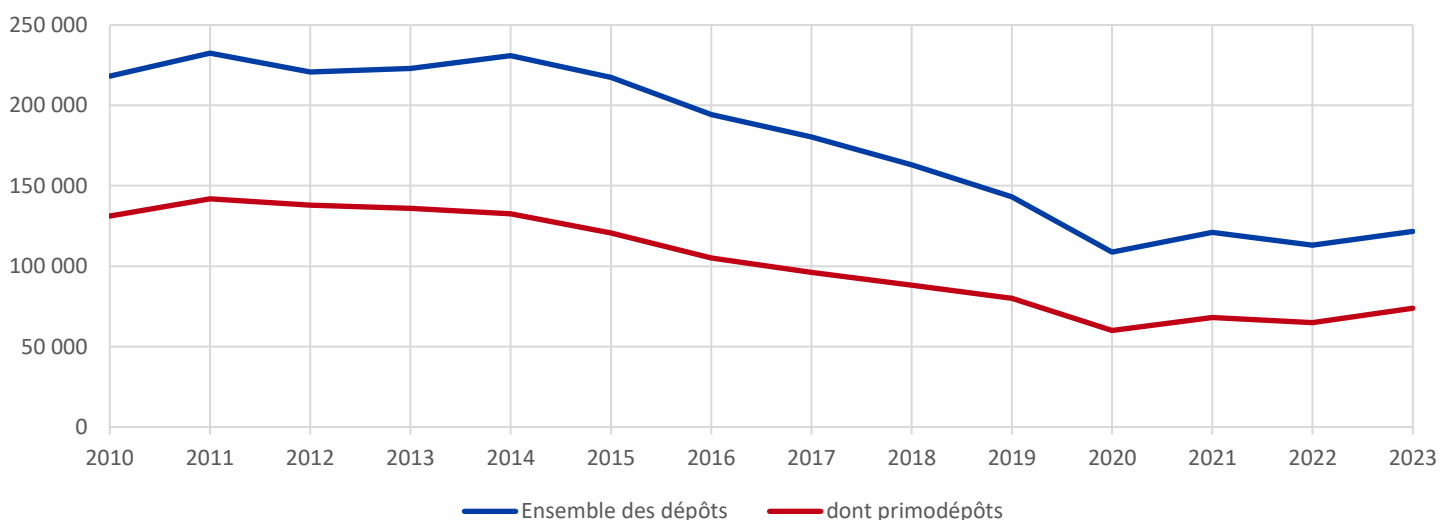
Septembre 2023	Septembre 2024*	Évolution mensuelle 2024/2023**	Cumul annuel		Évolution du cumul annuel**	
			septembre-23	septembre-24*	2024/2023	2024/2019
9 163	9 964	9%	90 457	101 472	12%	-8%

\* Données provisoires \*\* Évolution calculée sur la base des données corrigées des jours ouvrés

Évolution mensuelle des dépôts de dossiers corrigés jours ouvrés (en unités)



Dépôts de dossiers de surendettement  
données annuelles 2010-2023 (en unités)



Des indicateurs statistiques détaillés sur le surendettement des ménages sont disponibles en annexe.

## 2. Mise en œuvre du droit au compte bancaire

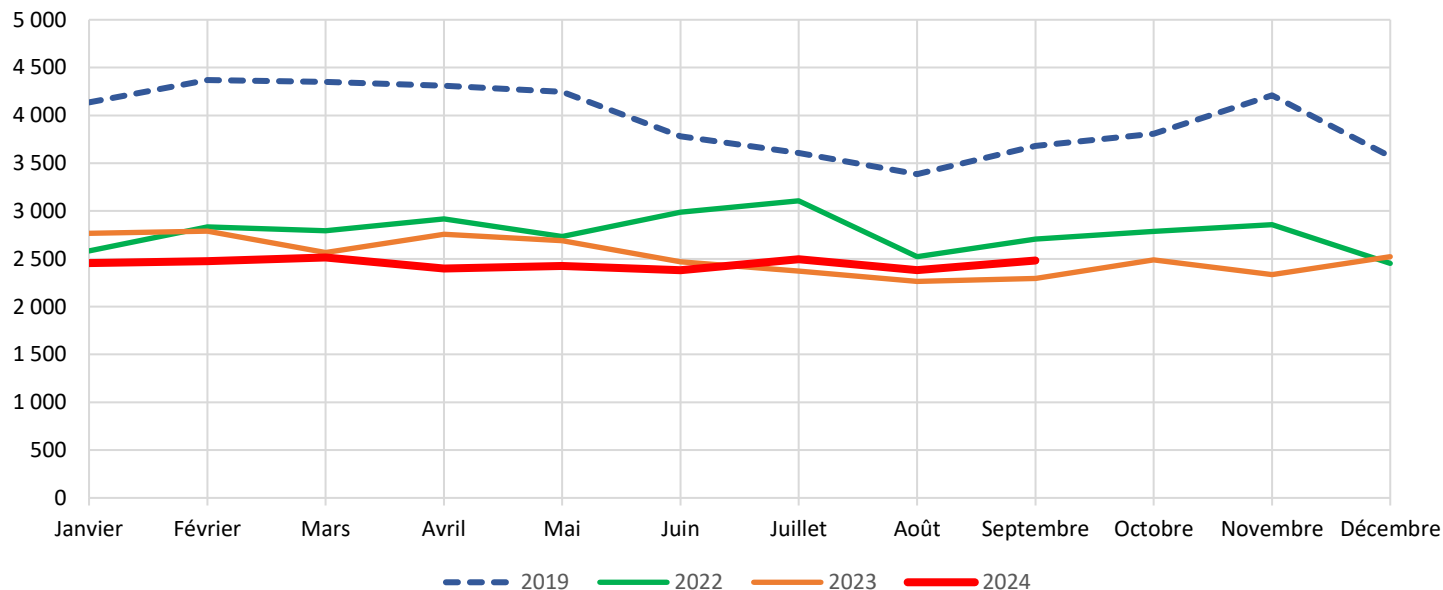
Nombre de désignations de banques pour l'ouverture d'un compte

Septembre 2023	Septembre 2024*	Évolution mensuelle 2024/2023**	Cumul annuel		Évolution du cumul annuel**	
			(à fin septembre 23)	(à fin septembre 24*)	2024/2023	2024/2019
2 305	2 481	8%	22 897	22 019	-4%	-39%

Source : Banque de France

\* Données provisoires \*\* Évolution calculée sur la base des données corrigées des jours ouvrés

Évolution mensuelle des désignations corrigées jours ouvrés (en unités)



Informations sur le droit au compte accessibles [ici](#).

## 3. Fichiers d'incidents : inscriptions et consultation

### Le FCC et le FICP

Le **fichier central des chèques** (FCC) recense les personnes qui ont émis un chèque sans provision, ainsi que les personnes s'étant vu retirer leur carte bancaire suite à un usage abusif. Le fichier recense également les cas, plus rares, de personnes sous le coup d'une interdiction judiciaire d'émettre des chèques.

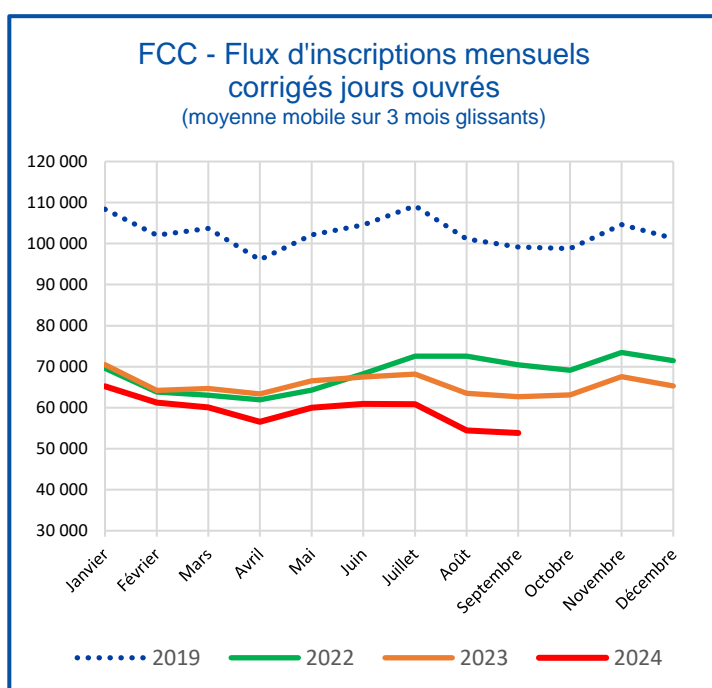
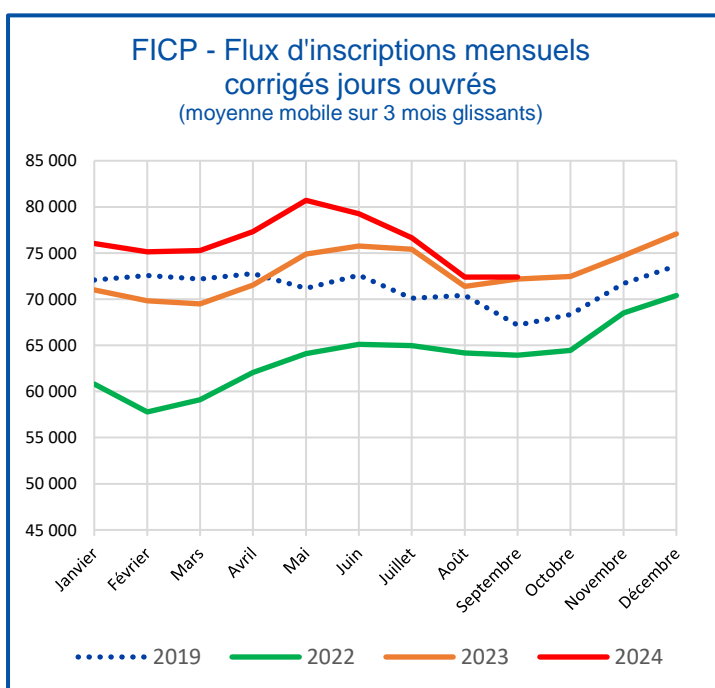
Le **fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers** (FICP) recense les personnes qui ont rencontré des difficultés dans le remboursement d'un crédit souscrit à titre personnel, ainsi que les personnes en situation de surendettement, dès la date du dépôt d'un dossier auprès du secrétariat d'une commission de surendettement.

Flux d'inscriptions de personnes au FICP et au FCC (en unités)

	Septembre 2023	Septembre 2024*	Évolution mensuelle 2024/2023**	Cumul annuel		Évolution du cumul annuel**	
				(à fin septembre 23)	(à fin septembre 24*)	2024/2023	2024/2019
<b>Inscriptions au FICP**</b> dont incidents de paiement	<b>71 877</b> 66 530	<b>74 664</b> 68 772	<b>4%</b> 4%	<b>649 160</b> 595 616	<b>679 521</b> 618 409	<b>4%</b> 3%	<b>7%</b> -
<b>Inscriptions au FCC</b> dont incidents sur chèque dont retraits de carte bancaire	<b>63 301</b> 55 611 8 104	<b>53 804</b> 47 486 6 656	<b>-15%</b> -14% -18%	<b>582 595</b> 511 078 75 289	<b>524 039</b> 464 285 62 942	<b>-10%</b> -9% -16%	<b>-43%</b> - -

Source : Banque de France

\* Données provisoires \*\* Évolution calculée sur la base des données corrigées des jours ouvrés



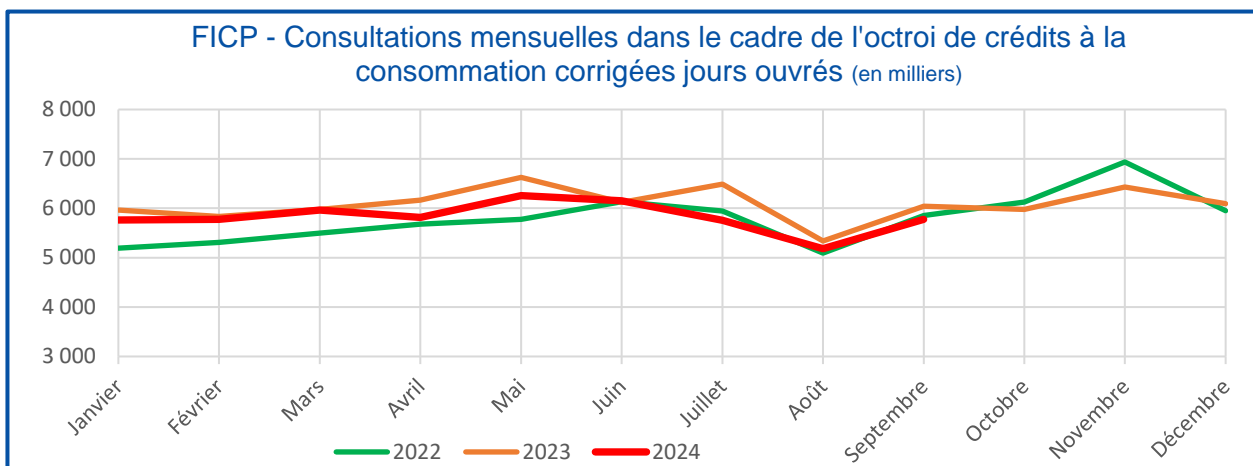
\*À compter de juillet 2023, un changement de pratiques déclaratives de certains établissements entraîne un niveau d'incidents légèrement supérieur, sans que cela ne reflète une dégradation de la situation des emprunteurs.

Flux de consultation obligatoire dans le cadre de l'octroi de crédits à la consommation et de crédits immobiliers (en milliers)

	Septembre 2023	Septembre 2024*	Évolution mensuelle 2024/2023**	Cumul annuel		Évolution du cumul annuel**	
				(à fin septembre 23)	(à fin septembre 24*)	2024/2023	2024/2019
<b>Consultation du FICP</b> dont crédits à la consommation dont crédits immobiliers	<b>6 064</b> 336	<b>5 777</b> 340	<b>-4%</b> 2%	<b>54 366</b> 3 680	<b>52 379</b> 3 258	<b>-4%</b> -12%	<b>-</b> -

Source : Banque de France

\* Données provisoires \*\* Évolution calculée sur la base des données corrigées des jours ouvrés



Informations sur les fichiers d'incidents accessibles [ici](#)

#### 4. Personnes informées / accompagnées par la Banque de France sur un sujet d'inclusion financière

Nombre de personnes ayant sollicité les services de la BDF (téléphone, web, guichet, courrier) \*\*

Source : Banque de France

Septembre 2023	Septembre 2024*	Évolution mensuelle 2024/2023**	Cumul annuel (à fin septembre)		Évolution du cumul annuel**	
			23)	24*)	2024/2023	2024/2019
158 113	170 562	8%	1 388 049	1 506 389	8%	66%

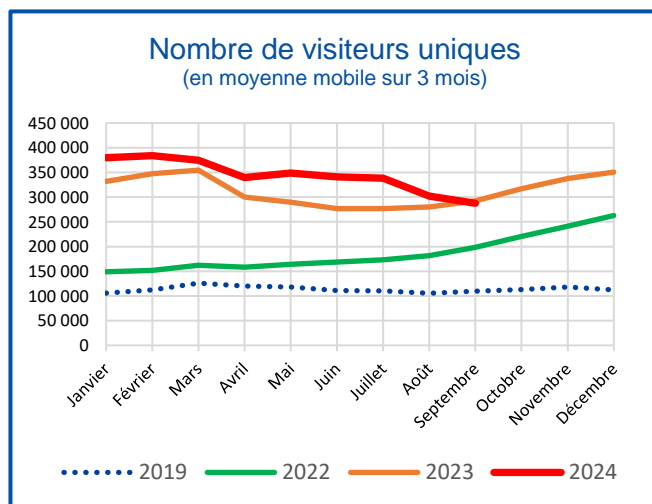
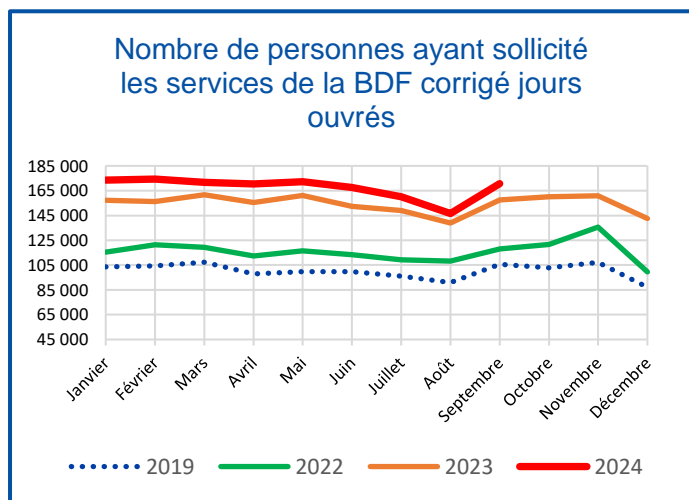
\* Données provisoires \*\* Évolution calculée sur la base des données corrigées des jours ouvrés

Nombre de visiteurs uniques sur l'espace particuliers-inclusion financière du site www.banque-france.fr (somme cumulée des visiteurs uniques quotidiens)

Source : Banque de France

Septembre 2023	Septembre 2024*	Évolution mensuelle 2024/2023	Cumul annuel (à fin septembre)		Évolution du cumul annuel	
			23)	24*)	2024/2023	2024/2019
315 382	259 348	-18%	2 772 237	3 011 392	9%	190%

\* Données provisoires



Informations sur l'inclusion financière disponibles [ici](#)

# ANNEXE – ÉLÉMENTS DE TYPOLOGIE SUR LE SURENDETTEMENT

## Dossiers traités par les commissions de surendettement

	T3 -2023	T4 -2023	T1 -2024	T2 -2024	T3 -2024	2022	2023
<b>Dossiers traités</b>	<b>27 413</b>	<b>25 619</b>	<b>26 089</b>	<b>27 481</b>	<b>27 916</b>	<b>102 963</b>	<b>102 030</b>
dont dossiers suivis par un travailleur social	49,1	49,2	48,0	48,7	49,5	48,9	48,6
<b>Causes de surendettement</b>							
Changement de situation professionnelle (Chômage, licenciement, nouvel emploi, retraite...)	29,0	27,7	27,6	28,5	27,8	28,1	28,5
Changement de situation personnelle (Maladie, accident, invalidité)	13,8	14,3	13,9	13,7	13,6	13,8	14,1
Changement de situation familiale (Union, séparation / divorce, naissance, décès...)	16,0	16,7	16,6	14,4	14,0	17,2	16,6
Changement de situation financière (niveau d'endettement, ressources et charges)	28,5	28,9	31,2	35,4	37,1	30,3	29,0
Autres	12,7	12,3	10,6	8,0	7,5	10,6	11,8

Source : Banque de France

## Profil sociodémographique

(En % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et codébiteurs)

	T3 -2023	T4 -2023	T1 -2024	T2 -2024	T3 -2024	2022	2023
<b>Répartition par sexe</b>							
Hommes	45,9	45,4	45,8	45,4	45,0	45,8	45,8
Femmes	54,1	54,6	54,2	54,6	55,0	54,2	54,2
<b>Répartition par âge</b>							
De 18 à 34 ans	21,1	21,8	20,5	20,9	21,2	21,8	20,8
De 35 à 54 ans	47,7	46,4	46,3	46,7	48,0	47,9	47,1
55 ans et plus	31,2	31,9	33,2	32,4	30,7	30,2	32,1

Source : Banque de France

## Situation au regard du logement

(En % du nombre de dossiers traités)

	T3 -2023	T4 -2023	T1 -2024	T2 -2024	T3 -2024	2022	2023
Locataires	77,0	75,1	75,3	76,0	76,6	76,0	75,7
Propriétaires et propriétaires accédants	8,1	9,0	8,7	8,2	7,9	9,0	8,6
Hébergés, occupants à titre gratuit et autres cas	14,9	15,9	16,0	15,8	15,5	15,0	15,7

Source : Banque de France

Note : Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation du débiteur

## Niveau de vie des ménages surendettés

(En % du nombre de dossiers traités)

	T3 -2023	T4 -2023	T1 -2024	T2 -2024	T3 -2024	2022	2023
Niveau de vie des surendettés < seuil de pauvreté monétaire	56,5	55,2	53,6	53,9	54,0	62,1	57,1
Niveau de vie des surendettés < SMIC mensuel net	69,0	67,6	66,8	67,7	67,4	70,2	69,4

Source : Banque de France

Notes de lecture : le niveau de vie d'un ménage correspond à ses ressources mensuelles nettes par unité de consommation. Le niveau de vie mensuel médian et le seuil de pauvreté monétaires sont respectivement 2 028 euros et 1 216 euros en 2022 pour un ménage d'une personne. Le SMIC mensuel net s'élève à 1 398,69 euros à fin mars 2024 (source INSEE).

## Caractéristiques de l'endettement pour l'ensemble des dossiers traités

(En % des dossiers concernés par chaque catégorie de dettes)

	T3 -2023	T4 -2023	T1 -2024	T2 -2024	T3 -2024	2022	2023
Dettes immobilières	9,6	10,1	9,7	9,2	8,9	11,3	10,0
Dettes à la consommation	72,4	72,6	73,9	73,1	72,3	71,7	72,3
Dettes de charges courantes	76,9	76,5	75,3	76,0	76,8	77,5	76,3
Autres dettes	73,1	72,8	73,5	73,8	73,9	72,5	73,1

Source : Banque de France

Note : Les autres dettes sont composées des autres dettes financières et autres  
Note de lecture : au 3ème trimestre 2024, 8,9% des dossiers traités comportent au moins une dette immobilière.

Enquête typologique et autres études sur le surendettement des ménages disponibles [ici](#).



# ANNEXE – DONNÉES SUR L'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS DE SURENDETTEMENT ET LE TYPE DE SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE AU PROFIT DES PERSONNES SURENDETTÉES

## Indicateurs statistiques sur le surendettement

	Août 2024	Septembre 2024*	Cumul de janvier à septembre		2023
			2023	2024*	
<b>Dossiers déposés</b>	10 325	9 964	90 457	101 472	121 621
<b>Dossiers recevables</b>	9 252	8 838	79 124	85 206	105 658
<b>Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)</b>	10 823	11 516	89 459	97 022	119 729
<b>Dossiers irrecevables (A)</b>	7,5%	6,9%	6,6%	7,9%	6,9%
<b>Mesures de rétablissement personnel (B)</b>	36,2%	37,1%	35,3%	35,0%	35,2%
Mesures imposées suite RP sans LJ	36,0%	36,9%	35,0%	34,8%	34,9%
Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0,2%	0,2%	0,3%	0,2%	0,3%
<b>Mesures de réaménagement des dettes (C)</b>	47,9%	48,4%	50,7%	49,2%	50,5%
Plans conventionnels perennes	2,9%	3,0%	3,0%	2,8%	3,1%
Plans d'attente	3,9%	3,8%	3,7%	3,6%	3,7%
Mesures perennes	30,7%	32,0%	34,1%	33,1%	33,9%
Mesures d'attente	10,4%	9,6%	9,9%	9,6%	9,8%
<b>Dossiers clôturés (D)</b> (y compris constats de non-accord n'ayant pas fait l'objet d'une ouverture des mesures)	8,3%	7,6%	7,3%	7,9%	7,3%
<b>Relations avec les tribunaux</b> Nombre de dossiers faisant l'objet d'un recours ou d'une contestation	1 711	1 780	16 762	17 474	22 862

\* Données provisoires

Source : Banque de France

En septembre 2024, 9 964 dossiers ont été déposés auprès des commissions de surendettement, celles-ci en ayant traité 11 516 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Fin juin 2024, 81 521 primodépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, représentant 63% de l'ensemble des dépôts sur la période.

## Schéma de la procédure en vigueur depuis janvier 2018

